

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté
industrielle et numérique

Arrêté du 24 mai 2024 portant nomination au comité consultatif national de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics

NOR : ECOM2414291A

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,

Vu le code de la commande publique, notamment ses articles R. 2197-6 à R. 2197-10 ;

Vu l'arrêté du 11 avril 2022 portant nomination au comité consultatif national de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics ;

Vu la proposition du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires en date du 8 avril 2024,

Arrête :

Article 1^{er}

Pour le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, Madame Elise MOALIC, cheffe du bureau du droit de la commande publique, est désignée pour siéger au comité consultatif national de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics en remplacement de Madame Fabienne AUGEREAU.

Son mandat court jusqu'au 10 avril 2025.

Article 2

La directrice des affaires juridiques est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 24 mai 2024

Pour le ministre et par délégation :
La directrice des affaires juridiques,
Clémence OLSINA